



Photos d'un chantier mises en ligne sur le site de l'entreprise

Par **bitarasque**, le **07/06/2009** à **14:01**

Bonjour,

Je suis étudiant et actuellement en stage je suis en train de créer un site pour l'entreprise qui m'accueille.

Cependant je rencontre quelques difficultés juridiques, étant donné que c'est une entreprise de BTP je voudrais savoir si j'ai le droit de prendre des photos des chantiers pour les diffuser.

En sachant que les chantiers sont essentiellement des locaux d'administrations publiques (Banque de France, sécurité sociale, CNRS, etc....).

Ai-je une autorisation à faire signer ? Quelles sont les mentions obligatoires ?

Cordialement.

Par **bitarasque**, le **07/06/2009** à **22:06**

up